

SUIVRE CAP//PREVOYANCE

LA LETTRE D'INFORMATION DE CAP PRÉVOYANCE
05 / JUILLET 2016



Compte rendu de l'exercice 2015 **2015, UNE ANNÉE MOUVEMENTÉE**

Marquée par des crises migratoires, des conflits armés, des attentats et des économies en difficulté, l'année 2015 a été particulièrement mouvementée et a présenté de nombreux défis. En Suisse, c'est d'abord la Banque nationale suisse (BNS) qui a surpris en décidant d'abolir le taux plancher du franc suisse face à l'euro. Puis, ce sont les intérêts négatifs et ensuite les obligations de la Confédération à taux négatifs qu'il a fallu prendre en compte. Dans ce contexte, les marchés financiers ont été globalement très volatils.

Cet environnement géopolitique et financier incertain, en constante évolution et dont les effets s'étendent au-delà d'une zone géographique définie, nécessite de relever des enjeux ne se limitant pas à la seule maîtrise des aspects financiers. Il faut aussi faire preuve de vigilance pour pouvoir faire face aux événements et en anticiper autant que possible les risques. Par ailleurs, la persistance de taux d'intérêts faibles, voire négatifs, ainsi que l'absence d'une véritable croissance n'offrent pas une perspective d'évolution favorable des rendements, mais conduisent plutôt à considérer une baisse de ces derniers ces prochaines années.

CAP Prévoyance doit évoluer avec cette réalité. C'est pourquoi, un suivi diligent du financement des prestations et une gestion adéquate des risques s'imposent. Parmi les risques figure aussi celui de la longévité, qui ne cesse d'augmenter. CAP Prévoyance en tient compte dans ses analyses et projections, afin de garantir une cohésion sociale.

Règles claires et transparentes

Ainsi, CAP Prévoyance met en œuvre des règles de placement claires et transparentes, tout en exerçant une surveillance rigoureuse des risques. L'objectif est de veiller à trouver le juste équilibre entre la réalisation des rendements nécessaires pour assurer les prestations promises, et la sécurité indispensable à l'exécution de ces mêmes prestations.

Durant l'année 2015, CAP Prévoyance a donc maintenu une attention particulière sur les placements, poursuivi la mise en place de règles de fonctionnement et engagé les travaux liés à un abaissement des taux d'intérêts techniques pour lesquels, déjà en 2014, une provision a été constituée.

Une nouvelle fois, il faut saluer l'implication des membres des instances et du personnel de

CAP Prévoyance dans l'exercice de leur mission et dans les travaux engagés. Les chiffres que publie CAP Prévoyance pour 2015 témoignent que les stratégies et le suivi des placements mis en œuvre ont porté leurs fruits.

Au 31 décembre 2015, la Fondation enregistre en effet une performance globale de +1,93 %, respectivement +1,53 % pour la CPI « Ville de Genève et communes » et +2,56 % pour la CPI « SIG ». Ces résultats sont considérés comme bons en regard de l'évolution des marchés financiers et des indices de référence. Ils n'ont toutefois pas permis de maintenir les degrés de couverture à leur niveau prévalant fin 2014. Par conséquent, les degrés de couverture sont de 80,75 % pour la CPI « Ville de Genève et communes » et de 112,90 % pour la CPI « SIG ». Ces degrés de couverture, qui respectent les exigences légales, tiennent compte de l'alimentation de la provision pour l'abaissement des taux d'intérêts techniques.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons une bonne lecture.

Sandrine SALERNO
Présidente

Norma MAGRI
Directrice

CHIFFRES CLÉS 2015

Consolidé CAP Prévoyance

Consolidé CAP Prévoyance

CPI « Ville de Genève et communes »

CPI « SIG »

CPI « Ville de Genève et communes »

CPI « SIG »



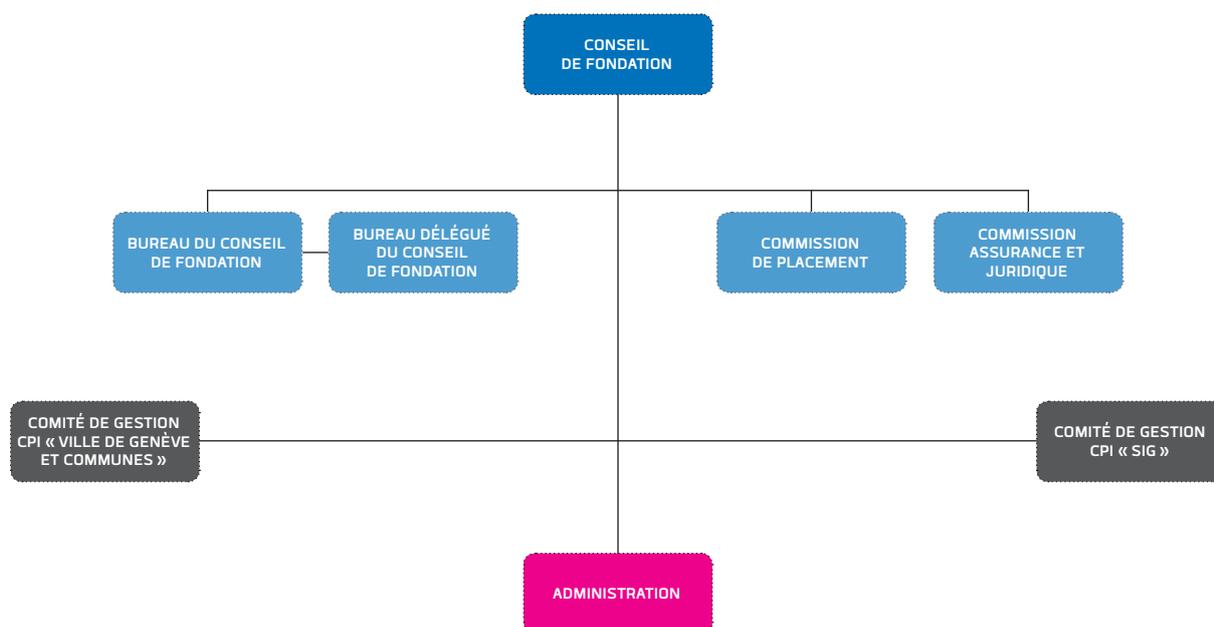
ADMINISTRATION

Toutes les instances de CAP Prévoyance sont constituées, de manière paritaire, par des représentant-e-s élu-e-s ou désigné-e-s par les assuré-e-s et les employeurs. Un-e représentant-e des pensionné-e-s désigné-e par l'URCAP siège au sein des Comités de gestion des CPI et du Conseil de Fondation. En 2015, les instances se sont réunies 39 fois, soit :

- 7 séances pour le Conseil de Fondation
- 9 séances pour le Bureau
- 5 séances pour le Bureau délégué
- 5 séances pour la Commission assurance et juridique

- 9 séances pour la Commission de placement
- 2 séances pour le Comité de gestion de la CPI « Ville de Genève et communes »
- 2 séances pour le Comité de gestion de la CPI « SIG »

STRUCTURE DE CAP PRÉVOYANCE



INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Charte d'investissement responsable

CAP Prévoyance est en adéquation avec les principes édictés par cette charte, faisant partie intégrante du Règlement de placement. Par ailleurs, elle n'effectue pas d'investissements dans le domaine des matières premières et des fonds de hedge funds.

Exercice des droits de vote de l'actionnaire

CAP Prévoyance exerce ses droits de vote d'actionnaire par le biais d'un mandat avec la Fondation Ethos, en suivant ses directives.

A noter que près de 80% de l'activité d'exercice des droits de vote effectués en 2015 concernent des sociétés suisses et européennes. Les droits de vote ont été effectués de la manière suivante :

Actions suisses

- 220 assemblées générales ordinaires ou extraordinaires ;
- 4'019 résolutions soumises au vote.

16% des résolutions ont fait l'objet d'un refus. Cela concernait principalement des questions relatives aux statuts et à la politique de rémunération des entreprises concernées.

Actions étrangères

- 497 assemblées générales ordinaires ou extraordinaires ;
- 7'945 résolutions soumises au vote.

En moyenne, la proportion de résolutions ayant fait l'objet d'un refus est la suivante :

- 23 % Europe
- 28 % Amérique du Nord
- 37 % Asie Pacifique

Le rapport annuel détaillé sur l'exercice des droits de vote concernant les sociétés suisses (rapport Ethos 2015) est disponible sur le site internet de CAP Prévoyance.

ZOOM SUR LES PLACEMENTS

Rendements

Les stratégies de placement des CPI sont définies en fonction de leurs besoins de rendement, compte tenu de leurs effectifs propres et de leur système de financement (capitalisation partielle ou complète).

Le rendement de la fortune en 2015 s'est élevé à :

- **+1,93 %** de manière consolidée pour CAP Prévoyance
- **+1,53 %** pour la CPI « Ville de Genève et communes »
indice stratégique +2.0 %
- **+2,56 %** pour la CPI « SIG »
indice stratégique +1.7 %

La différence de rendement entre les deux CPI s'explique essentiellement par les effets des intérêts de la dette d'assainissement des SIG, qui ont été supérieurs aux performances

obtenues par les obligations suisses détenues par la CPI « Ville de Genève et communes ».

Parc immobilier au 31 décembre 2015

Le parc immobilier est propriété de CAP Prévoyance et chaque CPI dispose d'une quote-part. Il est composé de :

Immeubles (allées)	195
Appartements	3'629
Places de parking et garages	3'011
Arcades	13'105 m2
Bureaux – locaux artisanaux	16'360 m2
Dépôts	8'058 m2

Revenu d'exploitation des immeubles

Recettes

• Loyers encaissés	CHF 74'167'873.–
• Subventions reçues	CHF 608'669.–
• Variation de l'ajustement de valeur sur loyers à encaisser	CHF -555'613.–
	CHF 74'220'929.–

Charges

• Intérêts hypothécaires	CHF 569'696.–
• Charges d'exploitation courantes et entretien	CHF 23'779'596.–
	CHF 24'349'292.–

Revenu net

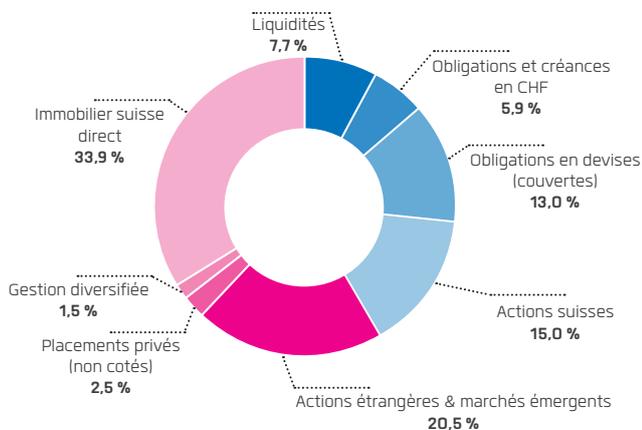
CHF 49'871'637.–

Les charges d'exploitation se composent des frais de conciergerie (CHF 3'449'852.–), de l'eau et de l'électricité (CHF 2'727'279.–), des assurances (CHF 601'846.–), des impôts (CHF 1'976'624.–), de l'entretien des logements et des immeubles (CHF 9'591'680.–) et des frais de gestion (CHF 5'432'315.–).

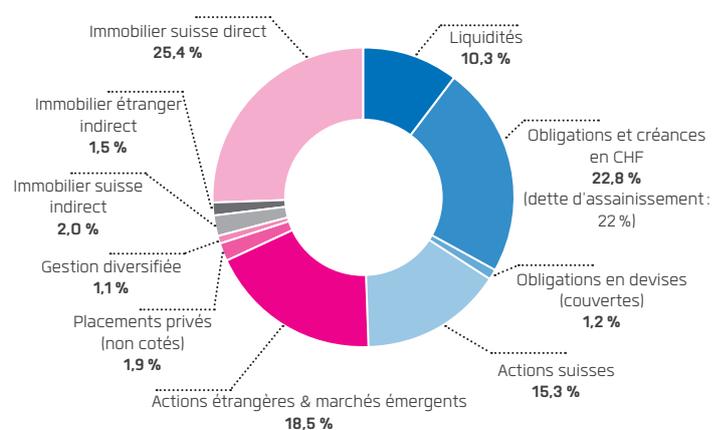
Le revenu d'exploitation net (avant coût des réparations prélevé sur le compte « Gros Travaux »), et déduction faite des dettes hypothécaires, représente un taux de rendement calculé sur la valeur économique figurant au bilan de 4,10 %.

Répartition de la fortune au 31 décembre 2015

CPI « Ville de Genève et communes »

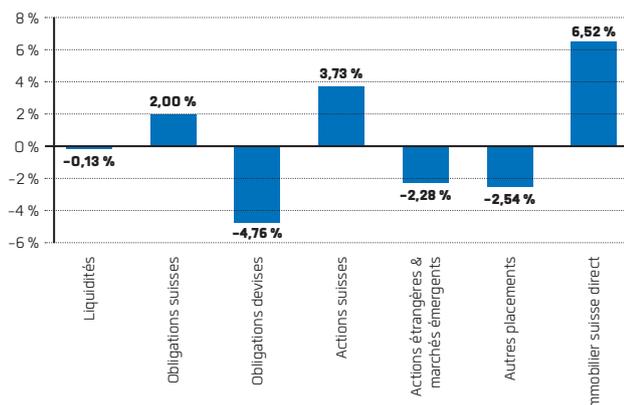


CPI « SIG »

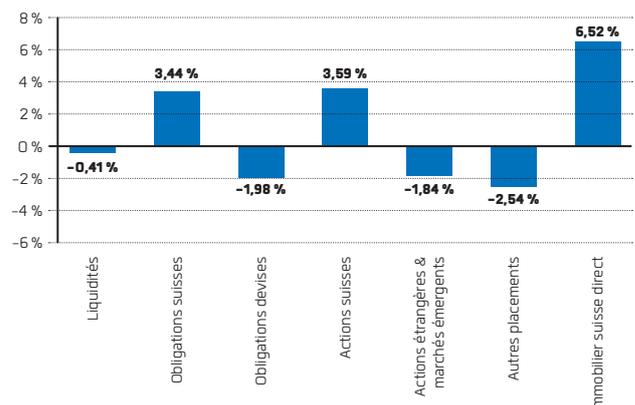


Rendements nets par catégorie de placement au 31 décembre 2015

CPI « Ville de Genève et communes »



CPI « SIG »



ACTIVITÉ ASSURANCE

Degrés de couverture

CAP Prévoyance calcule un degré de couverture consolidé et des degrés de couverture distincts propres à chacune des CPI en fonction de leur système de financement (capitalisation partielle ou complète).

Au 31 décembre 2015, les degrés de couverture sont les suivants :

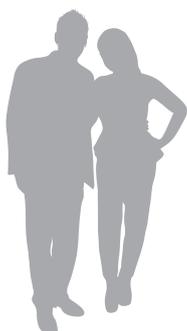
- **90,94 %** de manière consolidée pour CAP Prévoyance (93,65 % fin 2014)

- **80,75 %** pour la CPI « Ville de Genève et communes » (83,17 % fin 2014)
- **112,90 %** pour la CPI « SIG » (116 % fin 2014)

Pour la CPI « Ville de Genève et communes », le degré de couverture des assuré-e-s actifs, après capitalisation intégrale des engagements de prévoyance des pensionné-e-s, s'élève à 62,17 %. Le recul des degrés de couverture s'explique par une fortune de prévoyance en valeur de liquidation qui a augmenté de manière

moins importante que le total des engagements de prévoyance des deux CPI, principalement en raison de la décision des Comités de gestion, approuvée par le Conseil de Fondation, d'attribuer un montant de respectivement CHF 57.82 mios pour la CPI « Ville de Genève et communes » et CHF 37.01 mios pour la CPI « SIG » à la provision pour événements spéciaux, en vue de l'abaissement des taux d'intérêts techniques.

CARACTÉRISTIQUES MOYENNES DE L'ASSURÉ-E ACTIF



Age

45 ans 9 mois

Salaire de base

CHF 88'729.00

Salaire assuré

CHF 67'909.00

Prestation de sortie

CHF 227'242.00

Taux de rente de retraite dès 64 ans

59,74 %

Rente annuelle de retraite dès 64 ans

CHF 41'013.00

	Consolidé CAP Prévoyance	CPI « Ville de Genève et communes »	CPI « SIG »
Age	45 ans 9 mois	45 ans 8 mois	46 ans
Salaire de base	CHF 88'729	CHF 84'299	CHF 104'822
Salaire assuré	CHF 67'909	CHF 64'293	CHF 81'048
Prestation de sortie	CHF 227'242	CHF 203'717	CHF 312'722
Taux de rente de retraite dès 64 ans	59,74 %	58,81 %	63,11 %
Rente annuelle de retraite dès 64 ans	CHF 41'013	CHF 38'224	CHF 51'147

CARACTÉRISTIQUES MOYENNES DE LA PERSONNE À LA RETRAITE

Age
73 ans

Rente annuelle de retraite de base
CHF 40'841.00

Cumul des indexations accordées
CHF 3'592.00

Rente annuelle de retraite
CHF 44'433.00



	Consolidé CAP Prévoyance	CPI « Ville de Genève et communes »	CPI « SIG »
Age	73 ans	72 ans 9 mois	73 ans 9 mois
Rente annuelle de retraite de base	CHF 40'841	CHF 36'537	CHF 52'685
Cumul des indexations accordées	CHF 3'592	CHF 2'764	CHF 5'872
Rente annuelle de retraite	CHF 44'433	CHF 39'301	CHF 58'557

BILAN SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

	Consolidé CAP Prévoyance		CPI « Ville de Genève et communes »		CPI « SIG »	
	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF
ACTIF						
Placements						
Liquidités et réalisable à court terme	331'250'906.15	264'764'475.94	186'112'532.16	141'095'205.56	145'038'373.99	123'569'270.38
Obligations et créances en CHF <i>Dont dette d'assainissement SIG</i>	502'551'653.20 346'512'031.00	566'152'874.51 411'540'146.00	143'757'018.36	143'257'060.76	358'794'634.84 346'512'031.00	422'895'813.75 411'540'146.00
Obligations en devises (couvertes)	335'291'035.07	331'446'454.73	315'685'009.58	331'446'454.73	19'606'025.49	-
Actions suisses	605'282'514.31	583'814'797.55	365'181'865.58	352'043'068.99	240'100'648.73	231'771'728.56
Actions étrangères et marchés émergents	789'035'262.57	813'186'610.05	498'132'267.06	522'244'912.27	290'902'995.51	290'941'697.78
Autres placements	145'080'592.41	150'857'252.78	97'784'297.56	101'677'763.10	47'296'294.85	49'179'489.68
Immobilier suisse indirect	31'231'206.15	15'821'847.05	-	-	31'231'206.15	15'821'847.05
Immobilier étranger	23'263'312.91	20'300'000.00	-	-	23'263'312.91	20'300'000.00
Immobilier suisse direct	1'224'069'113.75	1'185'408'666.26	825'022'582.67	798'965'441.06	399'046'531.08	386'443'225.20
	3'987'055'596.52	3'931'752'978.87	2'431'675'572.97	2'390'729'906.47	1'555'280'023.55	1'540'923'072.40
Compte de régularisation actif	19'795'745.02	23'017'215.24	2'828'549.49	3'639'910.54	16'967'195.53	19'377'304.70
Immobilisations corporelles	94'745.15	-	63'858.24	-	30'886.91	-
TOTAL DE L'ACTIF	4'006'946'086.69	3'954'770'194.11	2'434'567'980.70	2'394'369'817.01	1'572'278'105.99	1'560'300'377.10
PASSIF						
Dettes	33'127'560.71	33'618'238.52	23'978'031.89	22'728'209.32	9'149'528.82	10'890'029.20
Compte de régularisation passif	1'624'716.23	1'508'629.38	1'172'610.11	1'024'557.99	452'106.12	484'071.39
Capitaux de prévoyance et provisions techniques						
Capital de prévoyance des assuré-e-s actifs	1'743'784'729.85	1'672'756'663.00	1'225'601'667.90	1'171'306'036.45	518'183'061.95	501'450'626.55
Capital de prévoyance des pensionné-e-s	2'068'384'250.00	2'074'030'595.00	1'369'432'846.00	1'364'226'794.00	698'951'404.00	709'803'801.00
Provisions techniques	555'783'027.70	438'713'678.02	388'818'016.00	314'700'793.66	166'965'011.70	124'012'884.36
	4'367'952'007.55	4'185'500'936.02	2'983'852'529.90	2'850'233'624.11	1'384'099'477.65	1'335'267'311.91
Part de financement en répartition (-20 %)	-596'770'505.98	-570'046'724.82	-596'770'505.98	-570'046'724.82	-	-
Réserve de fluctuation de valeurs	200'912'308.18	304'089'115.01	22'335'314.78	90'430'150.41	178'576'993.40	213'658'964.60
Fortune libre/découvert						
Capital de fondation	100'000.00	100'000.00	-	-	-	-
TOTAL DU PASSIF	4'006'946'086.69	3'954'770'194.11	2'434'567'980.70	2'394'369'817.01	1'572'278'105.99	1'560'300'377.10

COMPTE D'EXPLOITATION SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

	Consolidé CAP Prévoyance		CPI « Ville de Genève et communes »		CPI « SIG »	
	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF	31.12.2015 CHF	31.12.2014 CHF
Cotisations et apports ordinaires et autres	147'133'561.65	152'733'526.55	108'049'026.80	104'786'669.50	39'084'534.85	47'946'857.05
Prestations d'entrée	33'202'286.59	22'425'024.84	28'151'916.51	20'022'268.25	5'050'370.08	2'402'756.59
Prestations réglementaires	-173'013'250.70	-172'431'236.40	-111'653'946.70	-110'792'356.40	-61'359'304.00	-61'638'880.00
Prestations de sortie	-29'925'636.14	-33'927'430.82	-21'753'533.91	-25'932'845.50	-8'172'102.23	-7'994'585.32
Variation des capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions	-155'727'290.37	-228'831'313.85	-106'895'124.63	-162'117'550.19	-48'832'165.74	-66'713'763.66
Cotisations au fonds de garantie	-429'932.40	-425'256.70	-324'598.95	-286'623.02	-105'333.45	-138'633.68
RÉSULTAT NET DE L'ACTIVITÉ DE PRÉVOYANCE	-178'760'261.37	-260'456'686.38	-104'426'260.88	-174'320'437.36	-74'334'000.49	-86'136'249.02
Résultat net des placements	77'467'091.30	279'721'646.60	37'770'321.27	182'225'050.65	39'696'770.03	97'496'595.95
Autres produits	212'487.53	228'509.01	149'735.74	158'782.85	62'751.79	69'726.16
Autres frais	-964.29	-1'554.39	-40.32	-886.92	-923.97	-667.47
Frais généraux et d'administration *	-2'095'160.00	-2'203'971.80	-1'588'587.44	-1'497'567.05	-506'572.56	-706'404.75
Excédent de produits / de charges (-) avant variation de la réserve de fluctuation de valeurs	-103'176'806.83	17'287'943.04	-68'094'831.63	6'564'942.17	-35'081'975.20	10'723'000.87
Variation de la réserve de fluctuation de valeurs	103'176'806.83	-17'287'943.04	68'094'831.63	-6'564'942.17	35'081'975.20	-10'723'000.87
EXCÉDENT DE PRODUITS / DE CHARGES (-) DE L'EXERCICE	-	-	-	-	-	-

* hors frais affectés à la gestion de la fortune (mobilière et immobilière)

Contact **À VOTRE DISPOSITION**

Les équipes de CAP Prévoyance sont volontiers à votre disposition pour répondre à toutes les interrogations que vous pourriez avoir. Vous avez la possibilité de nous contacter par téléphone au 022 338 10 10 (heures de bureau), ou par courriel à l'adresse info@cap-prevoyance.ch.

Enfin, nous vous rappelons que le site Internet www.cap-prevoyance.ch fournit toutes les informations utiles concernant votre institution de prévoyance.

CAP PRÉVOYANCE

Rue de Lyon 93 – Case postale 123 – 1211 Genève 13 – T 022 338 10 10 – F 022 338 10 01
info@cap-prevoyance.ch – www.cap-prevoyance.ch

////////////////////
Le rapport d'activité
2016 est disponible sur
notre site internet
www.cap-prevoyance.ch
ou sur demande soit par courriel
à l'adresse
info@cap-prevoyance.ch
soit par téléphone au
022 338 10 10.
////////////////////